

" ferme, dit Scheiweiler, exercent sur le fermier un effet moral important, quelque petite que soit son exploitation. La seule idée qu'il doit écrire, sur son livre, tout ce qu'il fera, tient son attention ouverte sur tout ce qu'il y a à faire. L'habitude des écritures est le plus grand stimulant possible aux habitudes d'ordre, d'activité et de travail. Nous tâchons d'inculquer ces idées aux élèves de l'école."

" Le mode de comptabilité que nous suivons convient à un grand établissement qui veut faire des expériences et s'en rendre compte. Mais pour une petite exploitation dont le chef n'a besoin que de se rendre compte à lui-même, nous en avons une autre beaucoup plus simple, que tout cultivateur ayant un peu d'instruction peut tenir. C'est celui-là que l'on indique aux élèves."

Ce qui a commencé à se faire, il y a 22 ans, se fait encore aujourd'hui. Nous avons pu le constater par un examen long, minutieux et très attentif, pendant un temps considérable. Avec les écritures M. Schmouth répond à tout. Les comptes se balancent et se contrôlent tous les uns les autres. Si l'un d'eux est en défaut, l'erreur est bientôt découverte. La situation sur un point donné est toujours claire et certaine. On ne procède pas par des à peu près.

Il serait à désirer que l'on pût faire la même chose dans chaque école.

#### Ecole.

L'école ne compte encore que les dix boursiers du Conseil d'agriculture. Ce n'est pas qu'il n'y ait des demandes d'entrée, mais le manque de bourses ne permet pas d'en recevoir un plus grand nombre.

C'est un fait que l'on constate dans les trois écoles. Mais il faut bien attendre de meilleurs jours pour l'enseignement professionnel de l'agriculture. L'idée fait son chemin petit à petit, et elle finira par s'imposer d'elle-même.

Les élèves de Ste-Anne, comme ceux des autres écoles, sont bien disposés, pleins d'ardeur pour l'étude et le travail dans les champs et les étables. Nous n'avons pas manqué de leur faire subir un examen. Cet examen est aussi satisfaisant qu'il peut l'être avec des élèves dont l'instruction élémentaire n'est pas assez avancée quand ils arrivent à l'école. Mais on ne peut s'en plaindre, puisqu'ils sont dans les termes du règlement du Conseil. On voit par leurs cahiers de rédaction des notes prises aux cours des professeurs, qu'ils se sont bien appliqués, malgré les fautes de français en nombre plus ou moins grand.

Nous avons déjà dit plusieurs fois dans nos rapports précédents, que l'école est bien pourvue de tous les moyens matériels d'instruction: livres, cartes murales pour l'histoire naturelle, modèles, préparations-Auzoux, etc.

#### Atelier.

Les élèves ont aussi un atelier sous la direction d'un bon chef ouvrier, pour fabriquer les voitures et réparer divers instruments en usage dans une ferme. Ainsi tous les élèves qui ont du goût pour la mécanique agricole peuvent apprendre à fabriquer eux-mêmes les instruments les plus ordinaires qu'un cultivateur adroit aime à faire de ses propres mains. C'est un complément presque nécessaire d'une école d'agriculture pratique.

#### Conclusion.

Ce rapport est déjà long. Nous pourrions l'étendre encore. Mais il faut terminer.

Ceux qui n'ont aucune confiance dans l'enseignement de l'agriculture comme profession, et ils sont nombreux malheureusement à tous les étages de la société, disent: A quoi bon les bourses puisqu'il n'y a pas d'élèves? De leur côté, les amis de l'école répondent: Il n'y a pas assez d'élèves parce qu'il n'y a pas assez de bourses. Ainsi l'opinion parcourt un cercle vicieux. Pas d'élèves parce qu'il n'y a pas de bourses, et pas de bourses parce qu'il n'y a pas d'élèves. D'autres s'en prennent à l'organisation des écoles. L'organisation n'est pas défectueuse, mais les principes sur lesquels cette organisation s'appuie sont mal appliqués. On laisse sur les épaules d'un seul homme tout le fardeau de la besogne journalière. Toutes ces causes et d'autres encore placent les écoles dans un état d'infériorité décourageante pour ceux qui se sacrifient à leur avancement.

En France, on est plus libéral pour les écoles d'agriculture. Les bourses ne manquent pas. Ici on marchandait la chétive pitance des boursiers. On donne à regret.

On voudrait que les écoles fussent remplies d'élèves; et que fait-on pour les y attirer et leur rendre cette carrière attrayante?

Malgré tous ces désavantages les élèves de nos écoles d'agriculture ne perdent pas leur temps. L'étude et la pratique de l'agriculture sagement combinées par les règlements en font des hommes déjà passablement initiés à la direction d'une ferme dès la sortie de l'école. On en compte déjà un bon nombre sortis de chacune des trois écoles.

L'un d'eux, monsieur Auguste Fortin, de l'école de Ste-Anne, exploite une belle ferme à St-Jérôme du Saguenay. Il est déjà devenu un bon conférencier, sous l'autorité de l'Honorable Ministre de l'agriculture, dans les écoles agricoles organisées dans les principales paroisses du lac Saint-Jean.

L'école de Ste-Anne compte plusieurs autres bons élèves dans les districts de Québec, Trois-Rivières, Montréal et Saguenay. Il y en a qui trouvent que les élèves des écoles d'agriculture coûtent bien cher.

Il ne faut pas compter la valeur des élèves sur l'argent qu'ils coûtent à tant par tête, comme un bétail.

Il n'en est pas d'un élève comme d'une marchandise ou d'un instrument dont la valeur se calcule sur le coût et la qualité des matériaux employés à sa construction. Il y a là une valeur morale qui ne s'estime pas à prix d'argent.

A part la question d'argent, il y a la question de la grande influence qu'un bon élève devenu propriétaire travaillant pour son propre compte peut exercer dans son voisinage et souvent même bien au-delà.

An nom du comité de la visite des écoles.

P. PILOTS, Ptre., Président.

## CAUSERIE AGRICOLE

### DIRECTION D'UNE CULTURE. (Suite.)

Un autre bon moyen d'attacher les serviteurs ou engagés à la maison qui les emploie, c'est de leur faire entrevoir pour l'avenir la perspective d'une augmentation de salaire, ne fût-ce qu'une bagatelle tous les ans. Mais pour que cette augmentation de salaire puisse se faire sans nuire et sans préjudice aux intérêts du maître et d'après la somme de travail qu'il reçoit de la part de ses engagés ou serviteurs, il faut que cette augmentation de salaire soit assez modique dès le commencement pour pouvoir la continuer comme récompense de bonne conduite et de services rendus.

Si l'exploitation est assez considérable pour exiger l'emploi de plusieurs engagés, on doit faire en sorte que les engagements ne soient pas faits à la même époque. Au contraire, ils doivent être faits de manière à ce qu'il n'y ait qu'un seul engagé dont le terme d'engagement doit expirer à chaque saison; car autrement, par une entente entre les engagés, il pourrait se faire qu'ils quittassent le service dans le même temps, afin d'obliger le maître à leur payer un salaire qui ne le compenserait pas de leurs services ou de leurs travaux.

Le moyen que nous venons d'indiquer est important, parce que le goût des grèves semble vouloir prendre racine non seulement parmi les ouvriers des villes, mais aussi parmi ceux des campagnes.

Il faut toujours suivre les habitudes adoptées dans la localité où l'on se trouve placé. Il faut donner aux engagés les aliments avec lesquels on se nourrit généralement, mais il importe qu'ils soient préparés avec soin et propreté. Cependant il ne faut pas que cette meilleure préparation dégénère en abus, car cela amènerait beaucoup d'exigence de la part des engagés; il faut craindre de gêner ces derniers, tout en les traitant bien.

Enfin le chef d'exploitation doit lui-même donner l'exemple de l'ordre, de l'économie et de l'activité. Il doit se coucher le dernier, puis se lever le premier.